



## Résolution du conseil communal du 13 septembre 2016

Le Conseil,

- Entend 1 interpellation du public
- Procède à la démission de deux membres et à l'installation de leurs successeurs
- Approuve la fusion par absorption d'Hydrobru par Vivaqua et la dissolution d'Hydrobru
- Modifie le règlement de travail
- Modifie le règlement des congés des agents statutaires et en stage
- Modifie le règlement des congés des agents contractuels
- Approuve l'avenant 2016 au plan stratégique de sécurité et de prévention pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2017
- Approuve le contrat d'occupation du parking d'Audi Brussels durant les fêtes médiévales 2016
- Approuve la convention d'occupation du bâtiment avenue du Pont de Luttre, 163 avec l'asbl Maison des jeunes de Forest
- Approuve l'acquisition d'un ensemble de bureaux et entrepôt en vue d'y réaliser environ 14 logements
- Prend pour information les décisions du collège des Bourgmestre et Echevins pour :
  - Un réviseur d'entreprises
  - L'achat d'un convecteur
  - L'achat d'un accordéon
  - L'achat de deux chariots pour le courrier
  - L'acquisition de matériel didactique
  - L'achat de costumes de scène
  - L'achat d'un coffre-fort mural
  - Le mobilier scolaire pour les nouveaux pavillons modulaires de l'implantation scolaire du Bempt (fournitures complémentaires au mobilier scolaire acheté en 2015 pour les premiers pavillons modulaires du Bempt)
  - La fourniture de mobilier scolaire
  - La restauration et la rénovation de l'Hôtel communal de Forest, phase II : enveloppe intérieure, révision de l'estimation
  - L'achat de lampes et d'équipements de signalisation de voirie
  - L'équipement de voirie et de sécurisation routière
  - Les panneaux de signalisation pour les différentes zones de stationnement
  - La fourniture et pose de stores et rideaux à la crèche Divercity et admet la dépense
  - L'enlèvement des vieux monuments du cimetière de Forest
  - La remise en état du terrain n°1 du Bempt et admet la dépense
  - L'acquisition d'une armoire réfrigérante pour la crèche « Divercity »
  - L'avenant relatif à la scission de la réception provisoire en deux parties (Bâtiments – Parc) dans le projet DIVERCITY
  - Le déplacement des installations gaz sur la dalle Albert et la construction d'un complexe d'équipements diversifiés à vocations sportive et culturelle - av. Besme n°129,131 et av. Albert n°1

- L'approbation des avenants 12, 15, 17bis, 20quater, 30ter, 36bis, 37, 38, 41, 42, 43, 44, 45, 48bis, 49bis, 50ter, 51, 53, 55, 58, 39bis, 57, 61, 62, 63, 64, 65, 69bis, 52bis, 56 bis, 59bis, 60bis, 66 et 67 et des décomptes 2, 12bis, 13quater, 14, 21, 23bis, 24bis, 26, 27, 19quater, 29, 28bis, 32ter, 33, 30, 31bis et 35bis dans le projet DIVERCITY
- Approuve les modifications budgétaires 3 et 4 du service ordinaire et extraordinaire du budget 2016
- Marque son accord sur la transaction décidée par la Fabrique d'Eglise Saint Antoine de Padoue
- Revoit le marché pour la rénovation et la restauration de l'Eglise Saint-Denis
- Approuve les conditions du marché pour les travaux de finitions intérieures de l'école 9
- Approuve la convention de partenariat avec « Les Territoires de la Mémoire » asbl
- Approuve les conventions particulières avec Quartiers Santé, Le Cairn, Maison des Jeunes de Forest, Maison de Quartier Saint-Antoine et Entraide et Culture
- Approuve les termes et conditions de la convention relative au paiement des conventions "emploi-jeunes" dans la Région Bruxelloise
- Renouvèle le règlement « redevances relatives aux repas scolaires, boissons, natation et surveillance »
- Revoit et approuve les conditions du marché pour la construction d'une école francophone au Bempt
- Entend 1 interpellation d'un conseiller communal
- Octroie 7 pensions
- Prend acte de la démission d'un enseignant
- Promeut 1 ouvrier
- Admet en stage 3 ouvriers
- Transfert et augmente une provision
- Remplace la secrétaire communale
- Remplace 1 mandat